

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°210 du Jeudi 27 Juillet 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

F.m.i

Le Congo a passé avec succès
la troisième revue et des dollars
sont de nouveau tombés

 (P.4)

Commentaire

Congo-Brazzaville - RD Congo: le Rwanda, pomme de discorde?

Denis Sassou-Nguesso accueilli à Kigali par
son homologue Paul Kagame

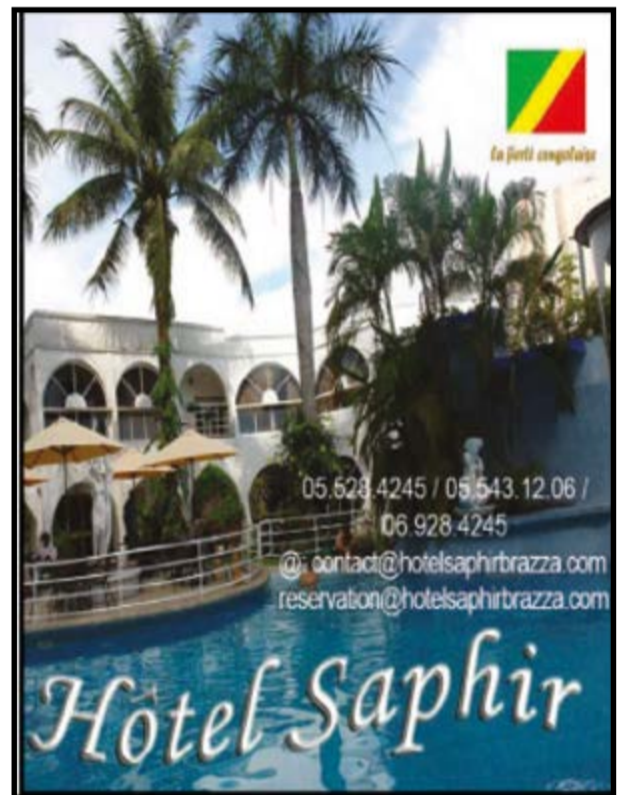
 (P.3)



11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)

La clôture en apothéose,
avec Collinet Makosso,
au Stade Alphonse
Massamba-Débat!

 (P.3)



 **MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS
ET DE LA CONSOMMATION** 



**UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
ZLECAF**

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

 (P.2)

Coup d'Etat au Niger

Un colonel-major, Amadou Abdraman, de la
Garde présidentielle, dit avoir mis fin, dans
la soirée du mercredi 26 juillet 2023, au ré-
gime du Président élu, Mohamed Bazoum.
À la tête d'un Conseil national pour la sau-
vegarde de la patrie (C.n.s.p), il a suspendu
la Constitution et toutes les institutions de
la République. La C.d.e.a.o (Communauté
économique des Etats d'Afrique de l'Ouest),
l'Union africaine, les Nations unies, la
France, les Etats-Unis, etc, ont immédiate-
ment condamné ce putsch militaire et appelé
au rétablissement de l'ordre constitutionnel.
Nous reviendrons sur cet événement nigé-
rien dans notre prochaine édition.

CANAL+

OFFREZ-VOUS
UN FESTIVAL
DE GRAND
SPECTACLE

AJOUTEZ 2000 FCFA A VOTRE
REABONNEMENT ET PROFITEZ
DE 4 DE CHAINES PENDANT
30 JOURS



**THE
WOMAN
KING**

MESSAGE

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS
ET DE LA CONSOMMATION



UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

L'Union Africaine a demandé aux Etats et Gouvernements d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF.

Il ne reste plus que six ans pour la République du Congo, avant la disparition de toutes les frontières, c'est-à-dire de toutes les barrières douanières.

Il est grand temps, pour les opérateurs économiques, les commerçants congolais, de prendre, au plus vite, des dispositions, pour affronter la compétition qui arrive à grands pas.

Ils doivent être prêts, car dès l'ouverture des frontières, de nombreux produits africains vont entrer au Congo sans payer la douane. Ils coûteront moins cher.

Il faut donc produire en quantité, mais aussi en qualité, pour pouvoir exporter le «Made in Congo» vers les autres pays africains, dans toute l'Afrique.

Commentaire

Congo-Brazzaville - RD Congo: le Rwanda, pomme de discorde?

La visite d'Etat effectuée par le Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, du 21 au 23 juillet 2023, à Kigali, au Rwanda, est source de critiques du côté de la RD Congo. Et pour cause, la République du Rwanda, pays d'Afrique de l'Est voisin de la RD Congo, est accusée, par Kinshasa, de soutenir le M23, une milice armée composée d'éléments tutsi rwandophones, qui entretiennent une rébellion dans la Province du Nord Kivu, depuis les années 2010, «pour récupérer des terres qu'ils estiment leur appartenir». Depuis mars 2022, ils mènent des attaques contre les F.a.r.d.c (Forces armées de la République Démocratique du Congo), provoquant une grande crise humanitaire, avec le déplacement forcé des populations. La crise armée dans le Nord Kivu est source de tension entre la RD Congo et le Rwanda, deux pays voisins dont les relations diplomatiques se sont profondément détériorées.



Les deux Chefs d'Etat à Kigali.

Comme dit le proverbe, «les amis de nos ennemis sont nos ennemis», les dirigeants de la RD Congo regardent de mauvais œil les pays qui continuent d'entretenir les relations diplomatiques avec le Rwanda, qu'ils accusent de soutenir le M23. Ce que le gouvernement du Rwanda nie toujours. Mais, la position de Kinshasa est soutenue par le groupe des experts des Nations unies qui a confirmé, dans un rapport en juin dernier, que le Rwanda apporte un soutien actif au M23. Kigali a rejeté ces accusations. En octobre 2022, le gouvernement de la RD Congo prenait la décision d'expulser de Kinshasa, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda, Vincent Karega. Mais, Kigali, qui a regretté cette décision, s'est abstenu de faire la réplique. Depuis, la crise diplomatique entre les deux pays s'est muée en guerre politico-médiatique.

Pour le gouvernement de Kinshasa, tous les pays qui estiment le soutenir doivent clairement condamner le Rwanda pour son soutien militaire à la rébellion du M23. La République du Congo n'a

(Suite en page 3)



NEW LOOK

Globaline

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

20-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net



NEW LOOK

Globaline

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

20-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)

La clôture en apothéose, avec Collinet Makosso, au Stade Alphonse Massamba-Débat!

La 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique) s'est achevée, samedi 22 juillet 2023, par un spectacle en apothéose au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, accompagné de quelques membres du gouvernement dont la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Lydie Pongault, en présence de ses homologues du Mali, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, de la Namibie, Mme Anna Nghipondoka, du commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye, de l'ancienne ministre française de la transition écologique, Ségolène Royal, et d'autres personnalités.

Après une semaine de concerts live, d'échanges, d'expositions et de ventes sur la musique du Congo, d'Afrique et de la diaspora, dans quatre sites à Brazzaville (Stade Alphonse Massamba-Débat, Kintélé, Mayanga, Palais des congrès), sous le thème, «La rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité», la 11^{ème} édition du Fespam, qui était l'édition de reprise de ce festival, après sept ans d'hibernation, a pris fin, dans la joie des festivaliers venus du Congo, d'Afrique et d'ailleurs. La cérémonie de clôture organisée au



Le Premier ministre Collinet Makosso entouré des ministres en charge de la culture au Congo et au Mali.



Une vue de la cérémonie de clôture.



Le Premier ministre Collinet Makosso clôturant le Fespam.

Stade Alphonse Massamba-Débat, a couronné le succès de cette édition qui a laissé entrevoir un grand espoir sur l'organisation de la prochaine édition. Elle était agrémentée par l'Orchestre Patrouille des stars de Kevin Mbouandé, des artistes Makhamba Malechek, Nestela Forest, Tidiane Mario, Sidiki Diabaté du Mali, etc. Le prestigieux événement musical panafricain a présenté, cette année, plus de 200 concerts et des activités culturelles et artistiques qui ont drainé du monde. Ouvert par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette, dans la soirée du samedi 15 juillet, au Stade Alphonse Massamba-Débat, il a pris fin samedi 22 juillet, toujours en soirée, dans la même enceinte, avec le Premier ministre. Histoire de démontrer que les plus



Une vue de l'assistance lors de la cérémonie de clôture.

hautes autorités publiques congolaises se sont mobilisées, pour que cette édition connaisse un grand succès. Le Festival panafricain de musique, qui ne s'était plus tenu depuis sept années, à cause de la crise économique et de la pandémie de covid-19, a attiré, cette année, des dizaines de milliers de mélomanes. Un engouement qui reflète l'enthousiasme du public de renouer à nouveau avec les festi-

thématiques, des expositions d'instruments de musique, pour mettre en liaison les producteurs de musique et les jeunes talents artistiques, à côté des anciens en quête d'opportunités ainsi que pour proposer aux mélomanes un large éventail de produits africains. Des stands étaient érigés à cet effet au Palais des congrès où le public a eu le loisir de découvrir la diversité instrumentale africaine. Le Fespam 2023, appelé «édition de relance», a été une réussite bien que l'œuvre humaine n'étant parfaite. Le commissariat général du Fespam ne manquera sans doute pas de prendre en compte les critiques formulées ici ou là, afin de parfaire la prochaine édition, en juillet 2025, qui s'annonce déjà, implicitement, avec pleines de promesses.

africaine à travers la musique et faire la promotion de celle-ci, dans le but de renforcer les relations entre peuples africains. Cette édition a permis de dynamiser le marché de la musique africaine (Musaf), en organisant des ateliers

africaine à travers la musique et faire la promotion de celle-ci, dans le but de renforcer les relations entre peuples africains. Cette édition a permis de dynamiser le marché de la musique africaine (Musaf), en organisant des ateliers

africaine à travers la musique et faire la promotion de celle-ci, dans le but de renforcer les relations entre peuples africains. Cette édition a permis de dynamiser le marché de la musique africaine (Musaf), en organisant des ateliers

africaine à travers la musique et faire la promotion de celle-ci, dans le but de renforcer les relations entre peuples africains. Cette édition a permis de dynamiser le marché de la musique africaine (Musaf), en organisant des ateliers

Roland KOULOUNGOU

Editorial

Maladies des mains sales. Mais surtout, maladies des villes sales!

Depuis le mois de juin dernier, Dolisie, la troisième ville du Congo avec plus de 200 mille habitants, est devenue un dangereux foyer d'épidémies bactériennes à transmission orale, notamment la shigellose, la typhoïde et le choléra. Maladie parasitaire, le paludisme y sévit aussi avec une ampleur inhabituelle. Ce groupe de pathologies bactériennes est appelé «maladies des mains sales». Dans le cas des pays africains comme le Congo, il faut peut-être parler de «maladies des villes sales». La brusque apparition de ces épidémies ne saurait, en effet, surprendre. Elle questionne le mal-développement, il faut se le dire, de nos centres urbains où les règles d'hygiène publique ont fini par être négligées et abandonnées pour l'essentiel. Comme on le sait, pour prévenir les maladies bactériennes comme le choléra qui provoque une diarrhée aiguë et une déshydratation intense chez le sujet atteint, les règles d'hygiène publique doivent être de rigueur dans la gestion des collectivités. Nos mairies sont-elles encore animées par ces préoccupations de santé publique? Elles n'en ont plus les moyens, reconnaissons-le. Il y a des décennies que les budgets publics ont déserté ces chapitres. En voilà un triste exemple de conséquences à Dolisie.

L'accès à l'eau potable courante est évidemment le défi à relever, pour mettre les populations à l'abri de ces maladies des villes sales. Le ramassage des ordures ménagères, une question qui n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante depuis les péripéties de la société Averda, interpelle. A Dolisie comme dans d'autres communes du pays, les systèmes d'adduction d'eau potable de la L.c.d.e (La congolaise de distribution d'eau) souffrent d'énormes difficultés dont les déficits budgétaires chroniques et la vétusté des réseaux. En plus des maux comme la corruption et le détournement de fonds publics, le secteur de la distribution d'eau courante dans les villes secondaires ne bénéficie plus, depuis des années, de l'attention nécessaire de l'Etat. La démographie urbaine galope, les systèmes urbains ne suivent pas. L'entreprise publique, L.c.d.e, déjà en proie à des difficultés financières énormes, se débrouille pour faire face aux besoins des populations en eau potable courante. Or, pour protéger les populations et les sortir du cercle mortel de ces épidémies bactériennes et parasitaires, le gouvernement, en plus de faire face à l'urgence sanitaire, devrait rapidement s'atteler à améliorer le service de distribution d'eau potable et le service d'assainissement public dans la ville de Dolisie. Voilà qui permettrait d'enrayer ces épidémies et les empêcher d'affecter d'autres villes.

L'HORIZON AFRICAIN

(Suite de la page 2)

pas emprunté cette voie. En janvier dernier, le Président Denis Sassou-Nguesso a plutôt condamné les exactions du M23 à l'Est de la RD Congo et exprimé son soutien «aux initiatives de paix engagées en vue de ramener le calme et la quiétude à l'Est de ce pays frère». Pour Kinshasa, c'est insuffisant. D'où la méfiance du rapprochement entre Brazzaville et Kigali.

En avril 2022, le Président Paul Kagame effectuait une visite d'Etat au Congo. Son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, lui a fait pareil, et les deux pays consolident leur coopération à travers plusieurs accords de partenariat et mémorandums d'entente. Evidemment, ce rapprochement est vu de mauvais œil par Kinshasa, qui considère le Rwanda comme pays agresseur de la RD Congo et tout ceci est repris dans une propagande médiatique qui trouve son terrain de prédilection dans les réseaux sociaux. L'idée rocambolesque répandue est que le Rwanda aurait installé une base militaire au Congo-Brazzaville pour attaquer la RD Congo du côté de sa frontière Ouest. Il s'est même dit que le gouvernement de la RD Congo aurait, en prévision de cette attaque, déployé l'armée du côté de sa frontière terrestre avec le Congo-Brazzaville.

«Les amis de nos ennemis étant nos ennemis», Kinshasa a laissé ses leaders d'opinion les plus extrémistes exprimer sa déception de voir Brazzaville entretenir de bonnes relations de coopération avec Kigali, sans rien dire ou pas grand-chose de son agression contre la RD Congo. Du côté de Brazzaville, on considère ces accusations comme sans fondement et on continue d'affirmer la fraternité qui existe entre les deux Congo. Quoiqu'il en soit, il suffit de pas grand-chose pour plomber les relations entre deux pays, même frères. Entre les deux Congo, le Rwanda est devenu une pomme de discorde, tant que la crise dans le Nord Kivu persiste, avec le M23.

Jean-Clotaire DIATOU

F.m.i

Le Congo a passé avec succès la troisième revue et des dollars sont de nouveau tombés

Le Conseil d'administration du F.m.i (Fonds monétaire international) a achevé, le 19 juillet 2023, la troisième revue du programme de redressement économique, mené par la République du Congo, dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit conclu le 21 janvier 2022 avec le F.m.i. Compte-tenu des conclusions positives de cette revue, il a approuvé un décaissement de 43 millions de dollars (environ 25 milliards 336 millions de francs Cfa) en faveur du Congo. «Ce financement du F.m.i continuera d'aider les autorités à mettre en œuvre leurs politiques de développement, à maintenir la stabilité macroéconomique et à renforcer la reprise économique dans un contexte de forte inflation alimentaire, de baisse des prix du pétrole et de resserrement des conditions financières», précise le communiqué des services du F.m.i.

En dépit du succès de la troisième revue, le Congo est appelé à faire encore beaucoup d'efforts pour réussir son redressement économique. Le conseil d'administration du F.m.i a constaté que «la reprise économique renforcée reste fragile dans un contexte de modération des prix du pétrole et d'un environnement mondial incertain». Par ailleurs, si «certains progrès ont été réalisés en matière de réformes structurelles, mais des efforts soutenus pour accélérer la mise en œuvre des réformes dans les domaines de la gestion des finances publiques et de la dette, de la gouvernance et de la transparence seront essentiels pour parvenir à une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive. La poursuite des réformes du secteur de l'énergie reste particulièrement essentielle», souligne le communiqué. Donc, même si des dollars



Pendant le conseil d'administration.

sont de nouveau tombés, Brazzaville n'a pas de raison de faire la fête car le travail reste encore immense. «Les réformes structurelles ont continué de progresser dans certains domaines, mais le programme a sous-performé dans plusieurs domaines. Des progrès ont été réalisés dans la planification des achats, la déclaration de la dette et les efforts visant à accroître la

transparence. Cependant, trois des cinq critères de réalisation liés à la situation budgétaire et à la gestion du service de la dette n'ont pas été atteints, ce qui a incité les autorités à demander des dérogations pour ces trois critères et à prendre des mesures correctives énergiques. Les autorités continueront de poursuivre deux critères de réforme visant à accroître la

transparence dans la gestion des ressources naturelles et à augmenter les recettes fiscales. La politique budgétaire mettra l'accent sur la réduction des fragilités tout en maintenant la viabilité de la dette. Les dépenses de développement et le paiement des arriérés intérieurs seront accélérés avec les ressources libérées des transferts réduits liés au pétrole conformément à la déréglementation progressive des prix du carburant couplée à une aide sociale ciblée pour protéger la population la plus vulnérable. Parallèlement, l'assainissement budgétaire sera soutenu par la mobilisation des recettes, y compris l'élimination des exonérations dans le secteur des hydrocarbures», ajoute le communiqué. «La diversification économique indispensable, fondée sur l'investissement privé, dépendra de l'approfondissement des réformes structurelles, en particulier de l'opérationnalisation de la nouvelle architecture de lutte contre la corruption, de la correction des lacunes du cadre de LBC/FT, de l'amélioration de l'inclusion financière et de la mise en œuvre constante des entreprises publiques. S'attaquer aux vulnérabilités climatiques serait également important», conclut le communiqué du F.m.i.

Urbain NZABANI

PROPOS D'ÉTAPE

Tradition et radicalité éthique

Prométhée est quelque fois perplexe devant l'incongruité comportementale de certains éphémères, notamment de ceux qui ont la charge de la gestion de la Cité. Certes, lui-même n'avait pas pu pénétrer dans le Temple, pour y dérober la morale entre autres, «afin de donner aux hommes le sens de la pudeur et de la justice sans lequel aucune cité ne peut s'instituer». Mais, d'autres titans ont légué aux éphémères la Tradition judéo-chrétienne, les écoles initiatiques, le ndzobi, le lembo, le nkisi, le otoueré et autres syncrétismes. Les éphémères de céans, notamment ceux qui sont dans des positions hautes, ont adopté toutes ces formes d'accès à la connaissance primordiale. Dans presque toutes les chaumières de céans, on prie, on invoque les esprits, on brandit les marques de la Tradition. C'est devenu presque une banalité que de voir certains éphémères exhiber ces marques dans les manifestations publiques. Les pin's maçonniques ou de la Rose-Croix ne sont plus des objets tabous et les adeptes des écoles initiatiques et autres syncrétismes ne se cachent plus. Les milieux les plus élevés de la hiérarchie politique ou administrative regorgent des Frères de Lumière, toutes obédiences confondues, ou des adeptes de toutes les formes de syncrétisme. Le Maître des horloges s'est lui-même abondamment penché sur les vertus de la Tradition.

Mais, quel est le sens véritable de la Tradition dans la gestion de la Cité? En se penchant sur le peu que l'on peut connaître de toutes ces traditions, le cœur de l'action traditionnelle est de «placer le Bien de l'humain en référence de la morale, œuvrer au progrès de l'humanité, être politiquement et socialement correct, agir de manière juste et droite».

Il y a dans la Tradition comme un impératif de médiation horizontale par des symboles. Parce qu'il faut réunir, rassembler, donc fraterniser, partager; parce «qu'on ne fraternise pas sans quelque chose à partager». C'est parce que Prométhée avait le feu à partager avec les éphémères qu'il a fraternisé avec eux et a fondé la civilisation. Partager, c'est œuvrer au progrès de la Cité; c'est le propre de ceux qui pratiquent véritablement la Tradition, qu'elle soit judéo-chrétienne, maçonnique, locale ou syncrétique. Et, lorsqu'on a le commandement des hommes, lorsque d'une manière ou d'une autre, on a quelques responsabilités dans la gestion de la Cité, et que l'on se réclame d'une Tradition initiatique, l'on ne peut rester insensible aux questions de la juste répartition des ressources, aux questions de justice sociale, qui sont au cœur de l'action exotérique de l'initiation. Dans les traditions authentiques de céans, penser à l'autre, penser au bien de l'autre est un devoir. Faire le contraire, c'est s'exposer au bannissement. La radicalité éthique est l'essence même de l'art initiatique, selon les traditions de céans. Dans ce sens, il y a lieu de comprendre et d'accepter qu'il y a une métaphysique de la gestion de la Cité. Et comme le dit Emmanuel Levinas, «il ne peut y avoir de métaphysique correctement comprise, ou même interprétée, sans éthique».

Prométhée.

Santé publique

Après Dolisie, Pointe-Noire sous la menace des épidémies bactériennes

Si Dolisie, la capitale du Département du Niari et troisième ville du Congo, reste l'épicentre des épidémies bactériennes de shigellose, typhoïde, choléra et même de la salmonellose, avec 1.793 cas enregistrés dont 18 décès à la date du 20 juillet 2023, Pointe-Noire, la deuxième ville du pays avec ses 1,1 million d'habitants, est menacée. Elle a déjà enregistré 41 cas dont 5 décès. Le nombre de décès serait, selon certaines langues, bien supérieur. On parle d'une quarantaine de morts. Le Département de la Bouenza est aussi sous la menace à travers les villes de N'Kayi et de Madingou. L'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) a déjà déployé ses experts à Dolisie, pour appuyer le gouvernement dans la gestion de ces épidémies. De manière générale, le nombre de cas a tendance à la hausse.

Selon la Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, à travers son bulletin Sitrep n°03 du 19 au 20 juillet 2023, quatre maladies bactériennes se sont signalées à Dolisie en épidémies qui menacent de se répandre à travers les autres localités du pays. Il s'agit du choléra, de la shigellose, la salmonellose et de la typhoïde. En plus, les cas de paludisme se multiplient aussi. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 5 à 14 ans, avec 40% des 1.793 cas enregistrés depuis le 28 juin dernier. «Cette proportion importante de cas dans ce groupe d'âge s'aligne sur l'hypothèse selon laquelle les épidémies auraient commencé pendant



Le nombre de malades ne fait que grimper jusqu'à présent

la période des examens (mois de juin), ici le Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires) et que les enfants auraient été exposés aux aliments et boissons vendus

par les ambulants pendant la même période. Les investigations pourront éventuellement répondre à cette hypothèse avec la définition de la fenêtre d'exposition. Parmi les alertes

reçues, la tranche d'âge infantile (1 an et moins) est la moins touchée, probablement contaminée par proche contact ou par ingestion d'aliments contaminés», souligne le bulletin Sitrep.

Dans la lutte contre ces épidémies, les services de santé sont confrontés à plusieurs difficultés. Plusieurs défis sont, en effet, à relever comme:

- la prise en charge du personnel de santé impliqué dans la riposte;
- le renforcement des capacités diagnostiques locales par l'approvisionnement en réactifs et intrants;
- la mise en place des trois centres de traitement des cas de choléra dans les hôpitaux de Dolisie;
- la mobilisation de fonds pour soutenir la riposte;
- le renforcement des capacités de prise en charge, de surveillance, de prévention et de contrôle des infections;
- le renforcement des capacités en communication sur les risques et engagement communautaire par la formation des acteurs des Fosa et de la



Visitez notre Site Internet, www.lhorizonafricain.com,



communauté; - et la question cruciale de l'approvisionnement en eau potable courante de la ville de Dolisie. Le gouvernement devrait tout simplement mettre en place

une «task force» ou en tout cas renforcer les structures existantes, en budget et en logistique, pour rapidement enrayer ces épidémies.

Urbain NZABANI

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Le Barrage hydroélectrique d'Imboulou cédé en concession à une société privée

Le processus de mise en concession des sources de production hydroélectrique en République du Congo se poursuit. Après les barrages hydroélectriques du Djoué et de Moukoulou, le tour est revenu au barrage hydroélectrique d'Imboulou, situé à cheval entre le Département du Pool et celui des Plateaux d'être cédé en concession, pour 30 ans, par le gouvernement, à une société privée, Nea Imboulou, dans laquelle l'Etat est actionnaire à hauteur de 15% à travers la société E2c (Energie électrique du Congo). La signature de la convention de concession s'est déroulée le mercredi 19 juillet 2023, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville.

Le partenariat public-privé est plus que jamais une réalité dans le domaine de la production énergétique. Le gouvernement, à travers trois départements ministériels, a signé une nouvelle convention de concession d'un de ses ouvrages de production énergétique. Il s'agit du Barrage hydroélectrique d'Imboulou, d'une puissance installée de 120 mégawatts. La convention a été signée, côté gouvernement, par Emile Ouosso, ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Ludovic Ngatsé, ministre du budget et du portefeuille public, et Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public/privé, et côté société Nea Imboulou, par son président directeur général, le Canadien Amir M. Kheradman, membre du conseil d'administration de la société suisse Hydro operation international, la société mère de Nea Imboulou. Selon les termes de cette Convention, la société Nea Imboulou se chargera de la production, du transport et de la commercialisation de l'électricité produit par ce barrage. Dans son mot de circonstance, Amir Kheradman a salué l'ap-



Les trois ministres et le directeur général de Nea Imboulou, après la signature de la convention.

port des autorités congolaises, notamment le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a contribué au succès de ce projet. Il s'est dit honoré d'avoir obtenu la concession de la plus grande centrale hydro-électrique du Congo, à savoir Imboulou, avec ses 120 mégawatts produits par quatre turbines. Il a, enfin, plaidé pour l'obtention du décret approuvant qui consacrera la mise en œuvre effective de cette convention de concession qui, selon lui, est une façon de donner la possibilité à sa société de contribuer au développement du Congo. Pour le ministre Ludovic Ngat-

sé, la mise en concession des sources de production d'énergie au Congo permet à l'Etat d'alléger ses charges, en ce qui concerne le financement du secteur de l'énergie. Il a, par ailleurs, promis aux sociétés concessionnaires que le gouvernement mettra tout en œuvre, en matière financière, pour que cette convention soit effective, car elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du processus de diversification de l'économie nationale, voulue par le Président de la République. Selon les clauses de la convention signée, sa durée est de trente ans. Les concession-

naires qui, selon le ministre Emile Ouosso, bénéficieront d'environ un milliard de francs Cfa, payeront une cinquantaine de millions de francs Cfa par mois à la société Energie électrique du Congo, en sa qualité de propriétaire du patrimoine, au nom de l'Etat congolais.

Pour rassurer l'opinion nationale et balayer tout amalgame, Emile Ouosso a insisté sur le volet social. «Certains ont pu croire ou dire aux travailleurs que leur emploi était menacé, ce n'est pas le cas. Certains ont dit qu'on se met à vendre E2c; ce n'est pas le cas. D'autres encore ont dit que le Congo était en train de brader ses barrages hydroélectriques; ce qui n'est pas aussi le cas. Aucun barrage n'est vendu; tous les barrages sont mis en concession, conformément à la loi», a-t-il rassuré. Pour lui, «la mise en concession des barrages relève de la volonté du Chef de l'Etat, à travers son projet de société». Cela a pour avantage majeur d'«éviter à l'Etat de chercher des financements propres pour l'entretien et des nouveaux investissements dans ces barrages». Car, soutient-il, cette charge incombe désormais aux concessionnaires. Ce qui va «soulager les finances publiques». Reste donc au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de prendre un décret approuvant, pour garantir l'effectivité de cette convention de concession.

Hervé EKIRONO

C.a.d (Centre d'action pour le développement)

Elaboration d'une proposition de projet de loi sur le droit de manifester

Il s'est tenu, les 17 et 18 juillet 2023, au Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville, un atelier de validation d'une proposition de projet de loi portant régime des manifestations et réunions publiques en République du Congo. Organisé par le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), avec l'appui de la Ned (National endowment for democracy) (Fondation nationale pour la démocratie), une O.n.g américaine d'appui à la démocratie, cet atelier a connu la participation des représentants des organisations de la société civile, des partis politiques, activistes pro-démocratie, syndicalistes, journalistes, de la conseillère principale en droits humains à la Coordination du système des Nations unies et du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale.



Les participants à l'atelier de validation du projet de loi.

La proposition de projet de loi a pour objectif de consacrer le passage du régime de l'autorisation préalable à celui de la notification préalable, seule condition nécessaire pour assurer l'effectivité du droit fondamental à la liberté de rassemblement et réunion publics. D'emblée, les participants à l'atelier ont reconnu que toute personne a droit à la liberté de manifestation et de réunion pacifiques, qui sont des composantes essentielles de la démocratie. Le droit de manifester favorise l'expression et la participation de tous à la construction des sociétés où les droits humains, reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres textes pertinents ratifiés par la République du Congo, sont réalisés, respectés et protégés. C'est un outil précieux pour obtenir des changements politiques et socio-économiques.

Au regard de l'analyse des standards régionaux et internationaux présentés par un représentant du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale et du contexte national, les participants ont reconnu que le régime de l'autorisation préalable, encore en vigueur en République du Congo, constitue le nœud gordien dans la jouissance réelle du droit à la liberté de rassemblement et de réunion publics. Ce régime est aujourd'hui inadapté.

La proposition de projet de loi élaborée est aussi une réponse au rétrécissement de l'espace civique dans le pays, car la République du Congo est classée comme État répressif ou non-libre par plusieurs organisations à l'instar de «Article 19» et «Freedom house».

Le document élaboré intègre les principes généraux découlant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, des Lignes directrices de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (C.a.d.h.p) sur la liberté d'association et de réunion en Afrique, ainsi que les principes de base des Nations unies sur le recours à la force et à l'utilisation des armes à feu par les responsables chargés de l'application des lois.

Après analyse et discussion sur la forme et le fond, les participants ont adopté le document avec amendements. Par ailleurs, les participants à l'atelier ont exprimé leur reconnaissance, notamment à Amnesty international et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (F.i.d.h) pour leurs contributions.

A l'issue de l'atelier, une feuille de route a été actée pour pousser le gouvernement congolais à intégrer cette réforme dans son agenda législatif. Les participants appellent les partenaires de la République du Congo, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi que les Nations unies à soutenir cette ambition.

(Tiré du communiqué final)

Résultats du baccalauréat général session de 2023

Le pourcentage de réussite en nette progression cette année

La délibération des résultats du baccalauréat général de l'année 2023 a eu lieu, mardi 18 juillet 2023, au Lycée de la Révolution, à Brazzaville. Les calculs effectués ont donné un pourcentage des admis de 44,50% cette année pour toutes les séries A2, A3, A4, C et D. Comparativement aux résultats de l'année dernière, le pourcentage était de 39,41% du taux de réussite. L'écart est de 5,09% entre l'année écoulée et cette année. Les résultats ont été donnés officiellement par Bellarmin Etienne Iloki, Professeur titulaire à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash), en qualité de président général du jury de ce premier examen universitaire d'Etat.

Pour le président du jury général, l'augmentation du pourcentage des admis est dû à l'amélioration des conditions d'études. Selon l'ordre de mérite, au regard des statistiques, le Département de la Cuvette-Ouest a occupé la première place avec 90,02%, au plan national. Celui du Kouilou vient en deuxième position avec 76,68%. Le Département de la Cuvette est sur la troisième marche avec 76,66%. La Likouala est intervenue à la quatrième position avec

70,3%. La Sangha est à la cinquième place avec 69,92%. La Lékoumou à la sixième position avec 66,56%. La Bouenza est arrivée septième avec 62,66%. Ce département est suivi des Plateaux à la huitième place avec 53,65%. Le Niari s'est positionné neuvième avec 52,74%. Brazzaville, la capitale, ne vient qu'en dixième position avec 43,81%. Le Pool, dans sa situation difficile de département victimes de conflits armés, est avant-dernier avec



Les membres du jury pendant la proclamation des résultats.

42,38%. La place du «Vieux Manoir» est occupée par Pointe-Noire, la capitale économique qui, malgré ses moyens économiques, n'arrive pas à s'affirmer sur le plan éducatif, en traînant avec 34,32%. Les candidats officiels étaient au nombre de 75.257. Les admis sont 35.480 pour un pourcentage de 47,15% na-

tional. Les candidats libres présents étaient au nombre de 15.716. Le nombre d'admis est de 4999, pour un pourcentage de 31,81%. Au total, il y avait donc 90.973 candidats. Les admis sont au nombre de 40479, pour un pourcentage de 44,50%.

Martin BALOUATA-MALEKA

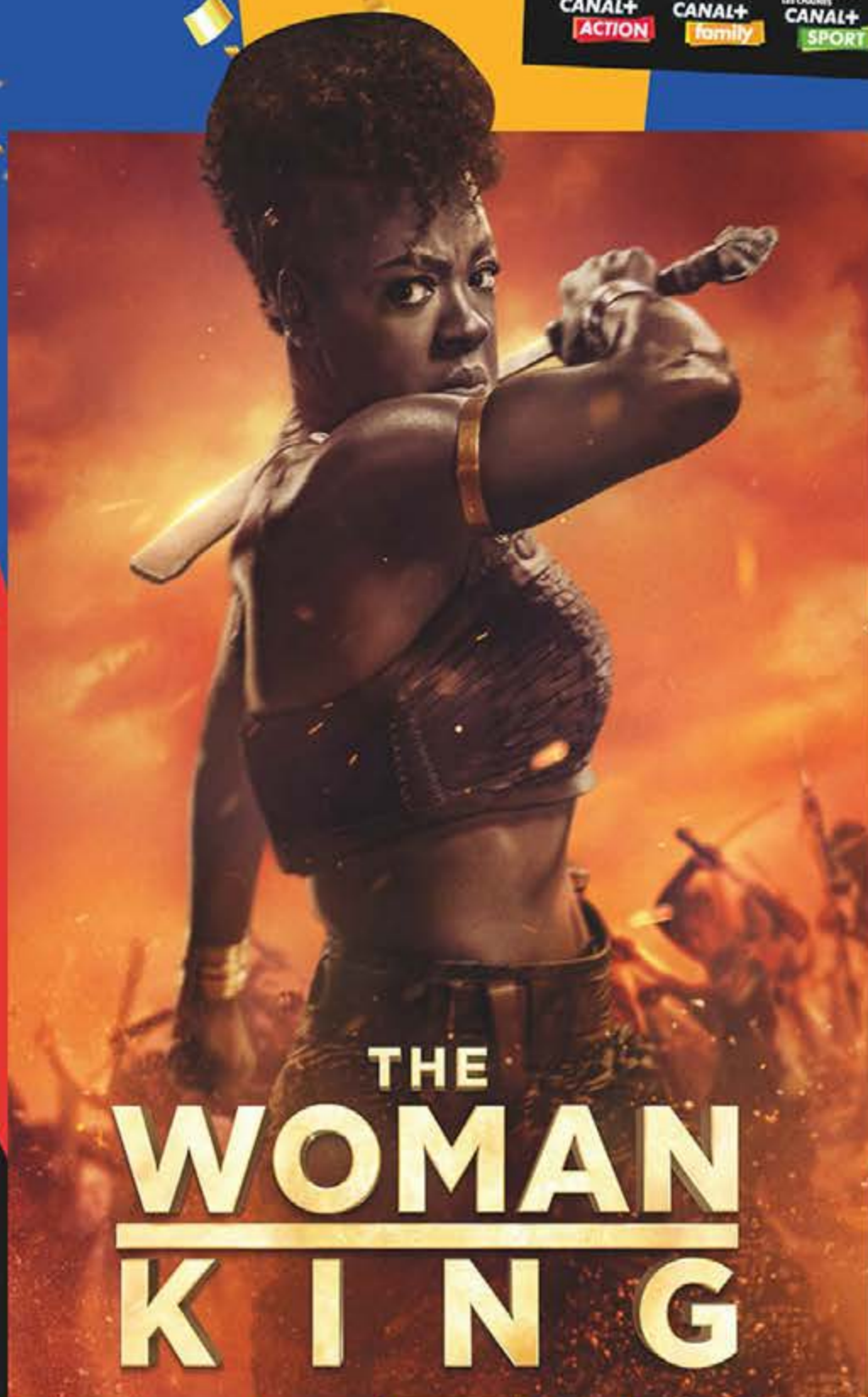
CANAL+

**OFFREZ-VOUS
UN FESTIVAL
DE GRAND
SPECTACLE**

**AJOUTEZ 2000 FCFA A VOTRE
REABONNEMENT ET PROFITEZ
DE + DE CHAINES PENDANT**

30 JOURS

CANAL+ PREMIERE	CANAL+ POP	CANAL+ CINEMA	CANAL+ ELLES
CANAL+ ACTION	CANAL+ family	LES CHAINES CANAL+ SPORT	CANAL+ DOCS



Cette offre valable du 03/07 au 03/08 pour tout réabonnement à votre formule. Pour 2000 francs de plus, bénéficiez des chaînes CANAL+ référencées pendant 30 jours. Si vous êtes déjà abonné aux chaînes CANAL+, bénéficiez de la formule supérieure pendant 30 jours. Voir conditions de l'offre reçues de votre distributeur agréé.

Commentaire

Où en sommes-nous avec l'état de nos routes et cimetières, à la veille des 63 ans d'indépendance?

Il y a quelques années, l'on nous apprenait que nos conseillers municipaux étaient préoccupés par les érosions et par la dégradation des rues de Brazza-la-verte, dont la plupart, ayant perdu leur bitume, avaient d'énormes nids de poule, des ornières, des mares aux eaux boueuses et puantes, des trous aussi béants que les cratères des volcans, comme par exemple sur l'avenue qui va du carrefour de Terynkyo à Kinsoundi vers le carrefour du château d'eau, à Moukounzi-Ngouaka, ou comme sur l'avenue qui mène à la morgue de Makélékélé. Même pour leur dernier voyage, les morts sortant de ladite morgue empruntent, en cette saison sèche, une route pleine de poussière, avec des trous et d'énormes nids de poule, dans l'indifférence totale de tous: maire, administrateur-maire; conseillers municipaux et citoyens. «Ebonga, ebonga te, toujours meilleurs!»

Et dire que les propriétaires de véhicules paient la taxe de roulage pour l'entretien de la voirie urbaine! Et dire qu'à la morgue de Makélékélé, l'on percevrait d'énormes frais! Faut-il peut-être sortir de La Sorbonne ou de Harvard, pour entretenir nos cimetières et bitumer nos rues et avenues? «*Omona wapi?*», comme l'avait chanté, en 1968, l'artiste-musicien Franco Luambo Makiadi, avec son T.p O.k Jazz.

Même s'il faut laisser les morts enterrer les morts, afin de donner la priorité aux vivants, qu'il me soit permis d'une part, de dire que cela ne signifie point abandonner nos morts dans des cimetières on ne peut plus hideux et d'autre part de déroger à cette règle, pour lancer un cri du cœur au sujet de l'état lamentable de nos cimetières tant municipaux que privés, dans la ville de Brazzaville. Ces morts à qui nous avons pourtant réservé des somptuosités et autres fastes funèbres. En revanche, dans nos villages, les cimetières sont bien entretenus. Il serait donc très souhaitable que nos sénateurs, nos députés, nos maires et nos conseillers municipaux de nos villes en général et celle de Brazzaville en particulier, qui ne sont pas de mauvais bougres, ni des politiciens véreux ou encore des politiciens partisans de la politique politicienne ou du pouvoir pour le pouvoir, mais des patriotes engagés, donnant la priorité à nos villes ipso facto au Congo, et nous-mêmes, nous nous préoccupions aussi de nos défunts dont les tombeaux sont profanés quotidiennement dans les anciens et nouveaux cimetières, tels que les anciens cimetières municipaux fermés de la Tsiémé, du Mont-Barnier et de Moukounzi-Ngouaka. Par exemple, celui de la Tsiémé a été transformé depuis belle lurette, en terrains de football. Les autres tant privés que municipaux de Brazzaville et de ses banlieues, «Ma Campagne» et «Bouka», cimetières pourtant V.i.p, l'aile du cimetière du centre-ville où reposent les victimes de l'attentat contre le D.c 10 de l'U.t.a, censés pourtant être des lieux de repos éternel de nos défunts, dans l'espérance de la résurrection, sont dans un état de délabrement affligeant.



Entretenir les tombes et rendre les cimetières propres, un défi pour les Congolais.

D'un côté, l'érosion qui y menace les tombeaux et de l'autre les herbes abondantes que l'on prend peut-être pour des fleurs et qui les enfouissent. L'on pourrait y chasser des civettes ou des sibisis! Cela ne choque personne, ni les parents ni les autorités. Tenez! Même le mausolée où repose le Président Marien Ngouabi, fondateur du P.c.t, parti au pouvoir, sur le fronton duquel est écrit, «*Gloire immortelle au Président Marien Ngouabi*», et dont la façade avec des carreaux défraîchis affiche une laideur innommable, est mal entretenu. En tout cas, pas de commune mesure avec le Mausolée de Lénine à la Place Rouge de Moscou, ou la tombe du Président Kennedy au cimetière d'Arlington aux environs de la ville de Washington, D.c. Il nous a été donné de constater aussi que lors de la commémoration des anniversaires de la République et de l'indépendance nationale, l'on se contente de les célébrer seulement, avec et pour les vivants. Nos morts à qui l'on aura réservé des obsèques somptueuses parfois nationales et ce dans une ostentation pompeuse, avec des oraisons funèbres aux envolées littéraires à la Bossuet, seraient-ils voués à un oubli délibéré au point de laisser les herbes enfouir leurs tombeaux? Cynisme, indifférence, ingratitude ou simple négligence? Ne serait-il pas temps aussi

pour nos sénateurs, nos députés, nos maires, nos élus et conseillers municipaux, nos chefs ou présidents de quartiers, nos chefs de zones et de blocs, de lancer des opérations d'entretien et de salubrité publique dans nos quartiers, nos rues, nos avenues et nos cimetières, en cette fin du mois de juillet, quelques jours avant le 15 août 2023, jour où nous allons commémorer les 63 ans de l'indépendance de notre pays? A ce propos, pourquoi ne pas prévoir, au cas où il ne le serait pas, dans les budgets de fonctionnement de nos mairies, des rubriques pour l'entretien de nos rues, de nos avenues et de nos cimetières, comme au temps de la colonisation ou des années 60, où des agents municipaux chargés spécialement de la propreté et de l'entretien de nos rues, avenues et cimetières municipaux? Cela contribuerait à la résorption du chômage qui sévit dans les milieux des jeunes en quête permanente de travail. Cela éloignerait lesdits jeunes des ngandas, gargotes et autres buvettes où ils s'agglutinent très tôt le matin autour des bouteilles de bière et autre alcool. Ce qui les aiderait à sortir de l'oisiveté, la mère des vices. Cela éviterait, enfin, à nos cimetières, de devenir ni les nids de serpents et de guêpes, ni les repères de brigands et de vandales, ni encore les antres et fumerioirs des accrocs au chanvre indien.

Nos cimetières devraient occuper une place particulière dans nos quartiers, nos villages et nos villes. Ils devraient être des parcs, des jardins où tout quidam irait se promener, se recueillir et méditer comme cela se passe sous d'autres cieux. Nul n'est besoin de rappeler que dans la culture bantoue, le cimetière inspire du respect. Sans cimetière, le village n'a guère de stabilité. Qui plus est, la protection des morts est pour

les bantous, la meilleure garantie du clan et de la famille. Car les morts sont censés veiller en permanence sur eux et partout dans le village. Comme l'a dit Victor Hugo: «*Les morts sont des invisibles mais non des absents*». Que les sénateurs, les députés, les maires, les conseillers et autres élus municipaux, les chefs ou présidents de quartiers, les chefs de zones et de blocs soient, comme l'avait souligné Pierre Ngolo, président du sénat, «*des acteurs et non des observateurs*». Qu'il vous plaise donc de nous aider à honorer et à respecter nos défunts; à rendre la propriété d'antan à nos cimetières, afin qu'ils redeviennent de véritables lieux de repos pour nos défunts et non des dépotoirs ou des débaras, ou encore des nids de serpents et de guêpes, des repères de bandits, des antres des vandales et des fumerioirs des accrocs au chanvre indien; à faire, enfin, de nos cimetières, des lieux très propres où, comme l'affirme le rituel catholique, «*nos défunts reposent en paix dans leurs tombeaux jusqu'au jour où Dieu les réveillera pour qu'ils voient la clarté de sa face, la lumière sans déclin, pour les siècles des siècles*». Enfin, nous les vivants, futurs morts, sachons que l'on a beau faire le zouave, l'épithète nous attend nous aussi au tournant.

Dieudonné ANTOINE-GANGA.

Conférence-débats de la Fondation Niosi

Repenser le développement du Congo

Dans le cadre de ses débats d'idées, la Fondation Niosi a organisé, jeudi 6 juillet 2023, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, une conférence sur le thème: «La coopération internationale pour un développement endogène du Congo». Développé par le Dr Jeannin Patrick Ndamba, consultant international en développement, sous la modération du Pr Josué Ndamba, membre de la Fondation Niosi, ce thème a permis un débat sur la coopération internationale qui est l'un des principaux aspects du développement. La conclusion en est qu'il faut repenser le développement du pays autrement pour ne pas naviguer à vue.



Josué Ndamba et Jeannin Patrick Ndamba.

Dans son exposé, le Dr Jeannin Patrick Ndamba s'est appesanti sur les piliers fondamentaux sur lesquels s'est appuyé le développement dans les pays dits occidentaux. Il a, aussi, analysé ces fondements pour voir si on peut les retrouver ici au Congo. Ce faisant, il a montré qu'il y a un certain nombre de choses qu'il faut nécessairement réadapter. La coopération est l'un des aspects cardinaux en matière de développement. Pour se développer, on est obligé de coopérer avec d'autres Etats. Le conférencier a retenu deux définitions du concept de coopération internationale, dont l'une est l'ensemble des activités par lesquelles un Etat ou un individu apporte sa contribution au développement institutionnel, économique, social et culturel d'autres Etats. L'autre définition, c'est la coopération internationale et la collaboration de plusieurs pays sur un sujet donné. Cette coopération est généralement officialisée par un traité, un accord ou bien une déclaration. Cela peut être aussi l'expression d'une amitié entre deux pays, à travers les commissions mixtes. L'objectif recherché par cette coopération internationale est de combattre la pauvreté, pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, notamment en vue de protéger l'environnement, de veiller à l'égalité des sexes, de promouvoir le développement durable dans les pays en développement, etc. La plupart des partenaires techniques et financiers tiennent à apporter leurs appuis dans ces secteurs. Pour agir, ces partenaires interviennent à travers leurs institutions, comme les agences de développement. Le conférencier a montré comment la coopération se développe aujourd'hui dans notre pays. Il a aussi donné des pôles qu'on peut exploiter, pour devenir des véritables hubs au Congo. Jeannin Patrick Ndamba a démontré que pour avoir une coopération internationale axée sur un développement réellement endogène, il y a un certain nombre de pré-alables. Il y a la nécessité d'avoir une politique claire, visionnaire et volontariste, une forme d'Etat décentralisé, la nécessité d'un capital social où il y a un ensemble de ressources. Après le débat, le constat dégagé est que, hormis quelques avancées, le bilan est mitigé. Ceci, bien que le Congo ait collaboré et travaillé dans le cadre de la coopération internationale. L'Etat se complaît dans sa fonction ou son rôle de régulateur. Il facilite le développement par le secteur privé.

Martin BALOUATA-MALEKA

Cour des comptes et de discipline budgétaire

Mettre à profit la formation sur l'audit des contrats et des revenus issus de l'industrie extractive

Le personnel de la Cour des comptes et de discipline budgétaire et des représentants de la société civile ont suivi, du 26 au 30 juin 2023, au Centre international de conférence de Kintélé, au nord de Brazzaville, une formation sur l'audit des contrats et des revenus issus de l'industrie extractive. Organisé en partenariat avec le Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale, cette formation a fourni au personnel de la cour des comptes et de discipline budgétaire, des outils et la méthodologie nécessaire pour aborder avec assurance les défis en matière de contrôle.

Ouverte et clôturée par Charles Emile Appesse, premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, en présence de Ludovic Ngouala, avocat général près la cour des comptes et Thomas Bandia, coordonnateur du Prisp, la formation était articulée autour de cinq modules portant essentiellement sur la gouvernance du secteur des industries extractives, et la notion de contrat dans ce secteur. Elle a réuni une cinquantaine de participants venus de tous les organes de contrôle du secteur public et des organisations de la société civile.

Dans leur mot, au terme des travaux, les participants ont reconnu que les échanges leur ont permis de comprendre l'industrie extractive, son importance, son fonctionnement, les défis de la



Les participants à la fin de l'atelier.

gouvernance de ce secteur et les fonctions opérationnelles et d'actions qui doivent être prises en compte par les pouvoirs publics, afin de tirer le meilleur profit de l'industrie extractive. Ils ont ajouté que ce renforcement des capacités leur a offert une démarche

méthodologique fiable pour la conduite des audits financiers, des audits de conformité et des audits de performance dans le secteur de l'industrie extractive. Pour sa part, le coordonnateur du Prisp a indiqué que «l'industrie extractive est un

secteur qui mobilise des ressources publiques et contribue, de manière bénéfique, à la croissance économique du Congo. Le souhait des institutions de contrôle est de pouvoir auditer les contrats et les revenus de ce secteur à travers une connaissance approfondie des processus opérationnels».

Clôturant les travaux, Charles Emile Appesse a invité les bénéficiaires de la formation à faire bon usage des connaissances acquises. «Dorénavant, les corps de contrôle pourront évaluer avec compétence et pragmatisme, l'apport des contrats et revenus issus des industries extractives dans le revenu global de l'Etat, en vérifiant que le titulaire du contrat s'acquitte de ses obligations, conformément aux termes du contrat et aux dispositions pertinentes des lois et règlements encadrant ce secteur. J'exhorte, donc, les uns et les autres à capitaliser les connaissances acquises au cours de cette formation et d'en faire bénéficier l'Etat dans sa quête de l'amélioration et de la performance de l'action publique».

Martin BALOUATA-MALEKA

Coalition congolaise
«Publiez ce que vous payez»

On aurait pu éviter l'augmentation des prix du carburant, si...

Lors d'une conférence de presse tenue mardi 18 juillet 2023, à l'Hôtel Saint François De Paul, à Brazzaville, Christian Mounzéo, coordonnateur national, et Brice Makosso, coordonnateur national adjoint de la Coalition congolaise «Publiez ce que vous payez», ont parlé de l'augmentation des prix du carburant. Selon eux, l'augmentation des prix du carburant aurait pu être évitée, si les réformes entreprises par le gouvernement en matière de gouvernance des ressources extractives, d'une part, les politiques de lutte contre la corruption et les négociations des contrats par les représentants de l'Etat d'autre part étaient bien menées. L'arrêt des subventions aux carburants résulte, avant tout, de la faiblesse des réformes et de l'absence de résultats des politiques de lutte contre la corruption, ont-ils avancé.



Christian Mounzéo et Brice Makosso pendant la conférence de presse.

Christian Mounzéo et Brice Makosso ont rappelé que la mise en œuvre de l'I.t.i.e au Congo a révélé de sérieuses lacunes dans la gestion des dépenses quasi budgétaires des entreprises du portefeuille. L'I.t.i.e exige des pays membres, la divulgation, par les entreprises d'Etat, de leurs dépenses quasi budgétaires, y compris celles de leurs filiales. La Coraf (Congolaise de raffinage), filiale de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), est liée à l'Etat par un contrat de performance. Celui-ci permet à l'Etat de livrer, chaque année, à la Coraf, une quantité de brut, en vue du raffinage en produits finis destinés à la vente sur le marché national aux prix homologués par le gouvernement. Histoire de permettre aux usagers d'accéder à ces produits à des prix abordables, donc subventionnés.

Malheureusement, l'examen audité des états financiers de la Coraf disponibles sur le site Internet du Ministère des finances fournissent plusieurs informations sur les relations financières ambiguës entre la S.n.p.c, la Coraf et l'Etat. Pourtant, depuis 2020, la Coraf a régulièrement payé le brut de l'Etat par virement au compte du Trésor public en contrepartie du brut qu'elle reçoit de l'Etat.

Ainsi, la Coraf a payé 128.571.685.581 francs Cfa en 2020, 193.085.192.489 francs Cfa en 2021, et 321.508.846.481 francs Cfa en 2022. Dans la même période, l'Etat a accordé des subventions d'exploitation et d'investissement à la Coraf par le mécanisme du compte de stabilisation des prix pour un montant total de 189.600.270.972 francs Cfa. Mais, l'opacité dans la gestion des subventions à la filière carburant a rendu le gouvernement vulnérable face aux injonctions du F.m.i sur l'augmentation du prix du carburant à la pompe.

C'est ainsi que dans la note de position intitulée «Le Congo et le F.m.i face aux défis de la transparence et de l'obligation de rendre compte!» rendue publique à cette occasion, la Coalition congolaise «Publiez-ce-que-vous-payez», après son analyse sur l'augmentation des prix du carburant, a formulé plusieurs recommandations.

Parmi ces recommandations, il y a celle portant sur la nécessité de «définir une politique dans le processus de vente et d'achat des produits pétroliers et de rendre publique cette politique comme le recommande la norme I.t.i.e 2019 à l'exigence 4.2». Il faut, également, faire un audit des subventions de la filière carburant et évaluer le contrat de performance.

Les orateurs ont conclu que «les subventions de l'Etat à la Coraf posent problème. Si l'Etat avait pris des dispositions depuis 2010 sur la corruption et sur d'autres problèmes qui minent le secteur pétrolier, aujourd'hui, on ne serait pas en phase de l'augmentation des prix du carburant. Le but du F.m.i est de faire que les subventions soient réduites», ont-ils affirmé.

Rappelons que la Coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» regroupe des organisations de la société civile engagées dans le plaidoyer pour la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques.

Martin BALOUATA-MALEKA

Département du Niari

Le C.a.d exige le retrait d'une circulaire du préfet

Dans le cadre de la riposte contre l'épidémie de shigellose, le préfet du Département du Niari a émis une circulaire en date du 17 juillet 2023 interdisant, jusqu'à nouvel ordre, une série d'activités économiques dans l'ensemble du Département du Niari. Le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) condamne cette dérivation autoritaire du préfet et appelle à un retrait immédiat de cette circulaire, qui aura un impact négatif sur la population et l'économie locale principalement informelle, et seul amortisseur de la pauvreté dans cette partie du pays.



Le marché central de Dolisie.

En effet, depuis plus d'une semaine, la troisième ville du pays, Dolisie, chef-lieu du Département du Niari, est confrontée à une épidémie de shigellose qui aurait déjà causé la mort à une dizaine de personnes. L'origine exacte de la maladie n'est toujours pas connue. C'est dans ce contexte que le préfet, sans une analyse scientifique qui établit un lien de cause à effet avec l'épidémie, a pris une mesure discriminatoire et inadaptée, stigmatisant une catégorie d'acteurs et d'activités économiques. Il est important de souligner que les marchés domaniaux, pourtant soumis aux mêmes réalités, n'ont pas été

touchés par ces restrictions. En outre, connaissant la brutalité des membres de la force publique, il est possible que des graves violations des droits humains soient perpétrées, en voulant faire respecter la mesure. Les atteintes aux droits humains pendant la lutte contre la pandémie de covid-19 l'attestent. L'augmentation des prix du carburant suivie des restrictions des activités économiques et de subsistance prouvent suffisamment que les autorités congolaises ont décidé de mettre en difficulté leurs populations. Les droits socioéconomiques sont des droits fondamentaux qui ne devraient pas être remis en

question. Cette circulaire punitive semble davantage être une mesure opportuniste plutôt qu'une réponse réelle à la Shigellose (maladie des mains sales), et entraîne délibérément une diminution du pouvoir d'achat de la population ainsi qu'un affaiblissement du tissu socio-économique.

À seulement deux mois de la rentrée des classes, les ménages, déjà sous tension financière, verront leurs difficultés et leur vulnérabilité augmenter. Regrettablement, la préfecture du Département du Niari n'a présenté aucun plan pour soutenir les personnes touchées par ces

restrictions. La lutte contre une épidémie ne saurait justifier sans donnée factuelle une attaque contre les moyens de subsistance d'une population qui vit déjà dans l'extrême pauvreté.

Enfin, le C.a.d appelle le gouvernement à tout mettre en œuvre pour déterminer l'origine exacte de l'épidémie et à prendre des mesures appropriées. Il est également urgent de fournir en quantité suffisante des médicaments pour les malades ainsi que des équipements de protection individuelle pour les agents de santé.

(Communiqué du CAD)

Loisirs

Le célèbre snack-bar «Le Café du Chef», au Plateau des 15 ans, a fêté ses cinq ans

Situé sur les hauteurs du 484, de l'Avenue des Trois Martyrs, au Quartier Plateau des 15 ans du quatrième arrondissement, Moundali, à Brazzaville, en face du Poste de l'Armée du Salut, «Le Café du Chef» est un snack-bar qui s'est taillé une place de choix dans l'univers du divertissement et des loisirs dans la capitale congolaise. Pour cause, en à peine cinq ans de présence, ce dancing-bar a réussi le tour de force de conquérir durablement les cœurs de nombreux Brazzavillois, pourtant réputés exigeants. Le jeudi 13 juillet 2023 marquait son 5ème anniversaire. Un événement, abondamment relayé dans les réseaux sociaux, sous la plume de la chroniqueuse Dorcas la fille du buzz, célébré dans les règles de l'art, avec la participation très remarquée du grand atakaku (animateur) Youyou Mobange, et du journaliste Hugues Vogel de la chaîne de télévision D.r.t.v, agissant en maître de cérémonie.

Un premier anniversaire rond, ça se fête, nous a flanqué avec aplomb, le gérant de la maison, Clément Louemba, dit «Ministre». Alors, pour faire plaisir à sa clientèle, ce dernier n'a pas hésité à sortir le grand jeu. Au menu de la soirée, toute une série d'activités spéciales. Telle cette tombola ayant permis aux heureux gagnants de rentrer chez eux, tout sourire. Ou encore, en clou du spectacle, ce playback envoutant de Youyou Mobange, dont la prestation a marqué les esprits par sa vivacité et son originalité. Visiblement conquis, les clients ont bien joué le jeu, en participant activement aux différentes phases de la fête. Une exemplarité récompensée sous forme de «tournees-boissons» gracieuses, sur tirage au sort. Manière, d'après le gérant, de «remercier les clients pour leur fidélité», eux qui sont, selon le slogan maison, les véritables chefs des lieux: au «Café du Chef, le client, c'est le Chef!» Divertir la population autrement, afin d'échapper à l'infamie qui frappe ce secteur,



Le Café du Chef au Plateau des 15 ans.

est au cœur des préoccupations de la maison, affirme encore le gérant. Le concept consistant, autant que possible, à lier l'utile à l'agréable. De ce fait, à la culture est réservée une place de plus en plus importante. Par exemple, «Le Café du Chef» se propose d'héberger gratuitement des émissions musicales de promotion des

artistes. Ainsi, les musiciens Cosmos Mountouari, Djoson Philosophe, Bozi Boziana et Asta Paola, dont les émissions ont été diffusées sur Ziana T.v, en ont déjà bénéficié. Plus emblématique, un club dit des Amis du chef (A.d.c), réunissant les fidèles des lieux, s'est constitué autour de l'idée d'enrichir la culture générale de ses

membres. Serait actuellement dans les tuyaux, aux dires du gérant, un partenariat avec le festival culturel Maloba, piloté par le metteur en scène congolais, Serge Limbani. Ce festival qui a pour objet, entre autres, de former les artistes musiciens à la gestion économique de leur business, serait en quête de sponsors. En chevalier du mécénat culturel, «Le Café du Chef» s'est déjà mis sur les rangs. C'était au moment où se tenait le Festival panafricain de musique (Fespam), à Brazzaville, «Le Café du Chef» s'est proposé également d'offrir son hospitalité multiforme aux artistes et journalistes y participant. Au-delà du «Café du Chef», l'industrie du divertissement et des loisirs, pour peu qu'elle soit éthique, est une activité économique sociale respectable. A ce titre, elle doit être encouragée par les pouvoirs publics, au vu de sa contribution dans l'économie du pays. Et parce qu'elle permet aussi aux populations, de trouver des lieux où s'évader d'un quotidien stressant par endroit. Cette industrie du divertissement et des loisirs joue aussi un rôle de régulation sociale d'apaisement des tensions, méritant tout autant d'être salué et soutenu. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, un tour au «Café du Chef» vaut la peine et il n'est jamais trop tard!

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur culturel.
Paris France.

Association A.e.d (Action sur l'environnement et le développement)

Sensibiliser les dentistes et les citoyens sur une dentisterie sans mercure

L'Association A.e.d (Action sur l'environnement et le développement) a organisé, jeudi 20 juillet 2023, à la Direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville, à Poto-Poto, un débat pour informer et sensibiliser les dentistes aux méfaits des amalgames dentaires et aux nouvelles dispositions internationales de la convention de Minamata sur le mercure. La rencontre a bénéficié de l'appui de l'organisation internationale Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure.



Les organisateurs et les participants au débat sur l'amalgame dentaire.

Ouvert par le Dr Raphaël Issoïbeka, directeur départemental des soins et services de santé de Brazzaville, en présence du Dr Eugène Loubaki, président de l'A.e.d, le débat avait comme objectif de protéger la santé humaine et l'environnement des émissions anthropiques du mercure et des composés du mercure.

Le débat a regroupé près d'une trentaine de participants, pour la plupart des praticiens de l'art dentaire, donc des médecins venus des différents établissements sanitaires de la capitale. Plusieurs thèmes ont été développés, permettant le débat, pour informer les médecins sur la dangerosité de l'utilisation de l'amalgame dentaire composée de 50% de mercure et de 50% d'alliage de métaux non-précieux comme l'argent, l'étain et le cuivre. L'amalgame dentaire, connue sous le nom de plombage gris, est un matériau sous forme de pâte, beaucoup utilisé dans de nombreux pays pour plomber les dents.

L'O.m.s cite le mercure comme un des dix polluants les plus préoccupants pour la santé humaine. Pour cette organisation, sa présence dans le corps humain favorise l'apparition d'une intoxication à long terme. Le mercure est un métal liquide lourd, une substance indésirable et potentiellement très nuisible pour le corps humain. Cette rencontre a, également, permis de faire connaître et vulgariser la convention de Minamata sur le mercure.

C'est un accord juridiquement contraignant, adopté le 19 janvier 2013 et entré en vigueur le 16 août 2017. Le Congo a signé cette convention le 8 octobre 2014 et l'a ratifiée le 6 août 2019. C'est pourquoi, au niveau national, devant le silence des pouvoirs publics, l'Association A.e.d, qui fait partie de la coalition de l'Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure, en a fait son cheval de bataille.

A l'ouverture du débat, le Dr Eugène Loubaki a insisté sur le fait que «l'amalgame dentaire est largement utilisé dans notre pays, aux fins de réparation des dents abîmées, parce qu'il est durable, s'insère facilement dans la dent creusée et ne coûte pas cher. Mais, la sécurité biologique de l'amalgame est aujourd'hui contestée, car le mercure est un métal très nuisible à la santé». Des solutions de remplacement existent, a-t-il rassuré.

Pour sa part, ouvrant le débat, le Dr Raphaël Issoïbeka a souligné la portée de la rencontre. «Le Congo, notre pays, a signé et ratifié la convention de Minamata sur le mercure, qui a pour objectif de protéger la santé et l'environnement, des émissions anthropiques de mercure et des composés de mercure. Parmi les produits contenant du mercure figurent les amalgames dentaires largement utilisés dans le pays pour le traitement des dents. Cette opportunité offerte par l'A.e.d est la bienvenue, pour nous édifier sur les méfaits des amalgames dentaires et sur les nouvelles dispositions de la convention de Minamata sur le mercure, en relation avec les amalgames dentaires», a-t-il déclaré.

Rappelons que la ville japonaise de Minamata a connu une catastrophe écologique due à la pollution au mercure de la chaîne alimentaire des pêcheurs qui produisit une maladie neurologie, appelée maladie de Minamata. C'est pourquoi le mercure a été jugé dangereux pour la santé humaine.

Martin BALOUATA-MALEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

En déambulant dans Brazzaville-la-verte et en empruntant les foulas-foulas où les passagers sont entassés comme les makouas de Pointe-Noire, nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ont cohabité avec la misère et la pauvreté qui sévissent chez nous. Ils ont constaté que pas grand-chose n'était faite pour endiguer pas la marche du progrès voire du développement de notre beau pays.

A ce propos, ils voudraient nous rappeler, avec le Père Joseph Wresinski, que «la misère commence là où sévit le non-respect des droits de l'homme; que la misère n'est pas une fatalité; que c'est une maladie du corps social condamné à disparaître; que la misère est l'œuvre des hommes et que seuls les hommes peuvent la détruire; que la misère est une violation des droits de l'homme et une atteinte à la dignité humaine; que la lutte contre la misère est un devoir sacré fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains; et qu'enfin là

où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, il faut s'unir pour la combattre, la refuser et résister à l'inacceptable».

D'autre part, ils nous rappellent avec Mère Teresa de Calcutta que «la nudité ne concerne pas seulement le vêtement; que la nudité, c'est aussi le manque de dignité humaine et de cette magnifique vertu qu'est la pureté, ainsi que le manque de respect des uns envers les autres; qu'être sans abri, ce n'est pas seulement ne pas avoir de maison en dur; qu'être sans abri, c'est également être rejeté, exclu, pas aimé».

Enfin, ils nous invitent à faire nôtres, ces affirmations de Jean Ziegler: «Aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vie ne naît que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, l'autre est moi. Pour chaque martyr, il existe un assassin. Je ne peux être libre ni manger en paix si, au même moment, à quelques centaines de kilomètres de moi, un enfant sous-alimenté entre en agonie».

Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Economie

Pourquoi le modèle de croissance au Congo doit-il se détourner du pétrole?

Avec la fin du dernier super cycle des matières premières (2002-2014), les économies dépendantes du pétrole ont connu une récession prolongée, réduisant à néant les progrès accomplis lors du boom. La République du Congo, troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, se trouve à la croisée des chemins pour l'avenir de son développement. La croissance entraînée par le pétrole a permis au Congo de se hisser parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2005, et d'approcher la tranche supérieure en 2014. Cependant, la fin du boom pétrolier a annulé ces gains, avec une chute du revenu national brut (R.n.b) par habitant, qui a perdu plus de la moitié de sa valeur entre 2014 et 2020, ramenant la République du Congo au statut de pays à faible revenu.

Outre ces turbulences, la crise de la covid-19 est venue exacerber la récession économique amorcée en 2015. Le produit intérieur brut (P.i.b) réel par habitant en République du Congo est revenu à des niveaux rappelant le début des années 70, soit seulement une décennie après l'obtention de l'indépendance. Sur la même période, d'autres exportateurs de matières premières tels que l'Angola ou l'Indonésie, qui affichaient des P.i.b par habitant comparables ou plus faibles dans les années 90, ont émergé avec des P.i.b par habitant nettement plus élevés.

La récession prolongée en République du Congo a entraîné une forte augmentation de la pauvreté, érodant les efforts de réduction de la pauvreté. La part de la population vivant sous le seuil international de pauvreté -fixé à 2,15 dollars par jour en 2017 en parité de pouvoir d'achat- qui avait reculé de 49,6% en 2005 à 35,4% en 2011, est estimée à 52,5% en 2022. Pour assurer un développement durable, la note sur la conjoncture économique du pays, récemment publiée par la Banque mondiale, souligne le besoin urgent de diversification des actifs du pays, par le renforcement des institutions, le développement du capital humain et physique, et une exploitation plus équilibrée de ses ressources naturelles.

Dans un contexte international marqué par l'incertitude, la volatilité des prix du pétrole et la tendance mondiale à se tourner vers une économie à faible émission de carbone, la République du Congo doit se détourner de son modèle de croissance adossé au pétrole. L'épuisement imminent des réserves du pays rend urgent ce besoin de changement de paradigme en matière de développement économique. Cependant, une telle transition n'est pas facile. Plusieurs facteurs clés définissent les



Vincent De Paul Tsoungui Belinga.

défis auxquels la République du Congo se trouve confrontée:

- le capital naturel reste le principal actif et la principale source de richesse, représentant environ 40% de la richesse totale du Congo;
- la faiblesse de la gouvernance et des capacités institutionnelles contribue à une perception insuffisante des recettes pétrolières, comparée à des pays pairs, ce qui limite les finances publiques;
- malgré une accumulation constante du capital physique par le biais d'investissements privés et publics, la couverture en infrastructures de base demeure insuffisante;
- le manque d'investissement dans le capital humain, avec des dépenses limitées dans les domaines de la santé et de l'éducation, freine les progrès en matière de développement humain et de productivité de la main-d'œuvre;
- plus essentiellement, les décennies d'exploitation des ressources naturelles ne sont pas allées de pair avec l'établissement d'institutions robustes, indispensables à la transformation efficace des revenus tirés des ressources naturelles en actifs de capital physique et humain.

Afin d'accélérer une croissance économique diversifiée, il est également essentiel de se concentrer sur les gains de productivité, qui reposent sur l'environnement concurrentiel du pays, l'adoption du

numérique et le développement des compétences nécessaires, l'accès à l'électricité, et l'ouverture du marché. Pour attirer les investissements vers les secteurs non pétroliers, il est indispensable d'établir des règles équitables et de réduire les distorsions du marché. Les entreprises détenues par l'État limitent actuellement le développement du secteur privé congolais, un problème exacerbé par l'absence de cadre juridique et réglementaire global régissant la concurrence.

Par ailleurs, le manque d'accès fiable à l'électricité, le manque d'infrastructures Internet et le prix élevé des services limitent l'adoption des technologies numériques et le développement des compétences liées, freinant ainsi la productivité des entreprises. En outre, la faiblesse des infrastructures, les droits de douane élevés, les coûts logistiques et les mesures non tarifaires présentent des obstacles au développement du commerce. Enfin, le potentiel encore inexploité de l'écotourisme dans les milieux naturels du Congo, notamment ses forêts luxuriantes abritant des gorilles de montagne et de plaine, des éléphants, des chimpanzés et une diversité d'espèces d'oiseaux et de poissons, se trouve limité par la difficulté et le coût d'accès. Pour s'attaquer à ces défis et libérer la croissance économique, les réformes de politique et les investissements doivent

se concentrer sur plusieurs secteurs clés:

- lever les obstacles à la concurrence en réduisant la dominance sur le marché des entreprises détenues par l'État, en encourageant l'engagement du secteur privé dans l'électricité et les télécommunications, et en modernisant les lois régissant la concurrence ainsi que les capacités d'application de la loi;
 - encourager la transformation numérique en permettant la participation du secteur privé, en établissant un appui réglementaire et juridique pour les services financiers numériques, en encourageant l'adoption des technologies et le développement des compétences numériques;
 - renforcer l'offre d'électricité fiable en rétablissant la rentabilité du secteur, en redynamisant la réglementation, et en investissant dans les infrastructures de transmission et de distribution;
 - améliorer la compétitivité et la diversification du commerce grâce à la baisse des tarifs, une révision des mesures non tarifaires, la négociation d'accords commerciaux régionaux et par le renforcement des marchés locaux;
 - stimuler l'efficacité logistique en étudiant les contrats de partenariats public-privé et mettre en œuvre des systèmes de technologie de l'information unifiés pour le commerce maritime;
 - développer le potentiel de l'écotourisme en améliorant l'accès aux milieux naturels du Congo, tout en protégeant et en gérant de façon durable la richesse des forêts et de la faune, avec des financements pour les efforts de préservation et davantage d'infrastructures de transport et de marketing pour l'écotourisme.
- La mise en œuvre de réformes politiques et les investissements stratégiques dans ces domaines prioritaires permettraient à la République du Congo d'atteindre ses objectifs de diversification économique et d'ouvrir la voie pour un avenir plus prospère.

Vincent BELINGA

(Economiste principal à la Banque mondiale);

Jose Luis Diaz SANCHEZ (Economiste);

Marilyne MAFOBOUE YOUNI (Consultant);

Joana Monteiro da MOTA (Consultante).

Pouvoirs traditionnels: royaumes et chefferies à l'épreuve des influences politiques

Réhabilités par la C.n.s (Conférence nationale souveraine) de 1991, les pouvoirs traditionnels n'ont de valeurs devant l'Etat que sociales, culturelles et historiques. Autrement, ce sont des entités de pouvoir qui ne comptent pas dans la hiérarchie institutionnelle étatique. Mais, les politiques les courtisent pour leur autorité et leur influence sur les sujets qui répondent d'eux. D'où l'intérêt, croissant au moment des périodes électorales, des acteurs politiques sur les royaumes et chefferies qui existent en République du Congo. Le drame est que l'influence politique sur ces entités de pouvoirs traditionnels est devenue néfaste, au point de piéger les successions dans les trônes, comme dans le Royaume de Loango où l'on vient d'en donner le triste exemple, au cours de ce mois de juillet.

Politiquement parlant, royaumes et chefferies comptent parce qu'ils figurent en bonne place au sein des forces vives de la Nation. On peut dire de même des pouvoirs religieux. En quête d'électorat, les acteurs politiques aiment bien manifester leur influence sur les pouvoirs traditionnels qui se laissent prendre dans le jeu, cadeaux obligent, pour espérer en retour des consignes électoraux qu'ils peuvent passer en leur faveur auprès de leurs sujets.

Seulement voilà! Quand la politique se mêle du fonctionnement des institutions de la société civile, salut les dégâts. Car la politique, c'est le monde par excellence de l'esprit partisan, du diviser pour régner, du clanisme calculateur! Pour ne l'avoir pas compris, les pouvoirs traditionnels en République du Congo en payent le prix depuis, car lorsqu'il s'agit de succession au trône, l'influence des politiques cherche toujours à l'emporter sur la légitimité des mécanismes traditionnels du choix du futur roi ou du futur chef traditionnel. Le Royaume téké du Roi Makoko en fait les frais de temps à autres. Le feuilleton du Roi Intsilambia et du Roi Nguempio en 2005 en dira long à ce sujet. Après la mort du Makoko Auguste Nguempio, le 8 juin 2021, la succession royale est de nouveau l'objet de tiraillements. Le nouveau roi investi le 5 avril 2022, Michel Ganari Nsalou 2, est contesté par une partie de la Cour royale téké. Un scénario qui préfigure l'intronisation d'un autre roi.

Dans le Royaume de Loango, le fauteuil royal est aussi disputé aujourd'hui par deux souverains. Le 8 juillet, c'est Jean-Christophe Taty dit Moë Piken qui était investi à Bouali, comme Roi de Loango. Contesté par une grande partie de la Cour royale, on lui a préféré un autre roi, François Fouti-Loemba dit Moë Mpaka N'Tukuni (le rassembleur), qui a été solennellement investi dimanche 23 juillet dernier, en présence de quelques membres du gouvernement, du corps diplomatique et des dignitaires étrangers. Deux rois pour un trône? L'énigme n'est qu'émanation du désordre engendré par les politiques qui, comme si cela ne suffisait pas de ce qu'ils font déjà de l'appareil de l'Etat, s'acharnent sur les entités traditionnelles par besoin de manifester leur superpuissance.

Et chez le ngamboom du Royaume de Mbaya? Exhumé récemment des décombres de l'histoire du Congo, le Royaume de Mbaya, dans le District de Gamboma (Département des Plateaux) n'échappe pas à l'influence politique qui est aussi à l'origine de sa résurrection. On a vu par exemple, après la disparition du chef Mbakouo de Gamboma, deux successeurs être installés, en octobre 2020, par deux camps opposés. Deux chefs traditionnels pour un trône!

Ces pouvoirs traditionnels et l'influence politique qui les fragilise deviennent de véritables nœuds gordiens qui compliquent encore plus le fonctionnement démocratique de la société congolaise. Il faudrait que l'Etat renforce le caractère apolitique de ces entités traditionnelles, pour que les acteurs politiques ne pensent plus avoir besoin d'y exercer leur influence néfaste. Mais, est-ce possible? C'est toute la question!

Jean-Clotaire DIATOU

Fespam (Festival Panafricain de musique)

Le symposium a axé sa réflexion sur la rumba

Organisée dans le cadre de la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique), le symposium sur le thème, «La rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité», a été clôturé vendredi 21 juillet 2023. Il a permis de mettre l'accent sur la stratégie de sauvegarde, de promotion, de développement et de recherche sur la rumba congolaise ainsi que son expansion dans le monde. Ce symposium s'est déroulé du 17 au 21 juillet, dans la salle de conférence du Palais des congrès, à Brazzaville. Dans un communiqué à l'issue de ces assises, les parties présentes ont appelé à «pérenniser les activités du Fespam» et à la mettre en place «un cadre pour améliorer son arsenal juridique ainsi que la formation des opérateurs contre le piratage».

La cérémonie de clôture étaient présidée par Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistiques et des loisirs, en présence de Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam, Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo, Honoré Mobonda, directeur général du symposium et du Musée panafricain de musique, Mme Ségolène Royal, ancienne ministre française en charge de la transition écologique, invitée d'honneur de la 11^{ème} édition du Fespam, des experts culturels, des étudiants et autres invités.

Le symposium, qui s'est tenu pendant cinq jours, était axé sur «les assises identitaires de la rumba congolaise», son «rayonnement en Afrique et dans le reste du monde», ses «relations avec la littérature et les autres arts» ainsi que «La recherche de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la sauvegarde de ce genre de musique». Il a réuni des experts du Congo, de la RD Congo, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France et des institutions telles que l'Unesco,



Le présidium à la cérémonie de clôture.



La photo de famille à l'issue de la cérémonie de clôture.

l'O.c.p.a (Observatoire des politiques culturelles en Afrique) et bien d'autres organisations.

Selon le communiqué final, «cette rencontre scientifique avait pour objectif de croiser les regards sur la rumba, dans une approche pluri et multidisciplinaire près de deux ans après son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité». Quatre recommandations ont été faites en direction des deux Congo et de l'Union africaine invité à soutenir les activités du festival panafricain de musique.

Dans son discours, Mme Fatoumata Barry Marega a souligné que la musique, comme tous types d'art, est sujet à une transformation multi-sectorielle. «Ce symposium, au-delà d'être un rassemblement d'imminents experts, traduit une volonté des peuples africains de repousser sans cesse les frontières de la connaissance». La représentante de l'Unesco au Congo estime que «face aux multiples transformations que nous sommes amenés à rencontrer, tels que l'émergence des nouvelles technologies, la poussée de l'intelligence artificielle, il est important de trouver de nouvelles manières de faire et de penser la musique». Clôturant les travaux, la ministre Lydie Pongault a exhorté les peuples des deux Congo à œuvrer davantage dans la promotion de la rumba congolaise, désormais patrimoine immatériel de l'humanité.

Roland KOULOUNGOU

11^{ème} édition du Fespam

Ségolène Royal a salué le dynamisme des autorités Congolaises

Sur invitation des autorités congolaises, Mme Ségolène Royal, ancienne ministre française de la transition écologique, a séjourné à Brazzaville, pour participer à la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique). Nous l'avons rencontré lors de la cérémonie de clôture du symposium sur «la rumba congolaise», organisé au Palais des congrès, dans le cadre du Fespam. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme Ségolène Royal a salué le dynamisme du Congo, pour avoir réussi l'organisation de cette édition qui marque le retour du Fespam.



Mme Ségolène Royal et l'auteur de l'article.

*** Madame, vous venez d'assister à la clôture des travaux du symposium sur la rumba, quelles sont impressions?**

** C'est magnifique et passionnant! C'est une histoire de l'expression musicale et de la danse qui parcourt le monde finalement, comme cela a été expliqué par le président du symposium. C'est une histoire qui est couronnée par une reconnaissance de la rumba congolaise au patrimoine mondial et immatériel de l'Unesco. C'est une magnifique histoire!

*** Quelle image avez-vous du Congo sur le plan culturel?**

** J'ai une image très dynamique du Congo sur le plan culturel, surtout avec le fait d'avoir réussi ce défi ainsi que ce projet. Les expositions que l'on voit aussi sur les instruments traditionnels de musique, l'idée de faire un événement panafricain sur la musique et un musée panafricain, je trouve que c'est un dynamisme extraordinaire.

Propos recueillis par
Roland KOULOUNGOU

11^{ème} édition du Fespam

Hugues Gervais Ondaye a dressé un bilan positif

Lancée par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le samedi 15 juillet 2023, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique) qui a connu la participation des délégations de plus d'une quinzaine de pays, a baissé ses rideaux le samedi 22 juillet, sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso. A en croire Hugues Gervais Ondaye, commissaire général du Fespam, reçu au journal dominical de Radio-Congo, dimanche 23 juillet dernier, présenté par Mesmin Obambé, cette 11^{ème} édition dite de la relance est une réussite.

Pendant une semaine, les amoureux de la musique africaine et notamment les Brazzavillois ont vibré aux sons et aux rythmes du Fespam, un festival panafricain qui a refait surface dans la capitale congolaise, après sept années d'hibernation. A l'heure du bilan, le commissaire général du Fespam, le très stylé et souriant Hugues Gervais Ondaye,

a affirmé que l'évènement, qui a connu la participation des délégations de dix-sept pays, est une réussite. Car, les objectifs assignés ont été atteints.

«Je crois que du point de vue de l'objectif principal de cette édition qui était la relance, sur ce registre, on peut dire: mission accomplie. Puisque nous avons tenu le pari, le Président de la République, Denis



Hugues Gervais Ondaye.

Sassou-Nguesso, a décidé; le Premier ministre a suivi; la ministre Lydie Pongault était à l'œuvre et le commissariat général, à l'opérationnel. Aujourd'hui, tout le monde est content que le Fespam soit revenu. Et donc, cet objectif a été atteint.

Le deuxième objectif consistait à montrer la vraie face du Fespam, en mettant en exergue toutes les composantes. Il y a la composante artistique, avec les prestations, c'est celle-là qui est, à la limite, une dominante stratégique. Mais, il y a aussi la compo-

sante scientifique, avec les réflexions d'un très haut niveau. C'est d'ailleurs ça la mémoire du Fespam. Parce qu'on danse, oui, mais il faut aussi documenter. Parce que c'est elle qui amène la réflexion un peu plus haut et même au-delà des frontières. Et ça intègre des librairies et des bibliothèques.

Nous avons également la composante, Marché de la musique africaine, qui est l'expression de l'offre et la demande musicale. Ça veut dire que c'est tout l'éco-système musical qui est convoqué au sein de ce marché. Le Musaf a, aujourd'hui, une identité. Là-dedans, il y a beaucoup de profession-

nels de 37 nationalités. Ils ne sont pas seulement venus exposer, mais détecter également les artistes et les programmer.

Il y a aussi l'aspect patrimonial. Parce que nous avons aussi la mission de conserver les instruments de musique traditionnelle africaine, à travers le Musée panafricain de musique (Mupam). Il s'agit d'une grande exposition qui a été enrichie avec la donation d'au moins huit pays qui n'étaient pas encore présents. Nous avons eu, au total donc, trente pays qui se retrouvent représentés dans le Musaf», s'est réjoui Gervais Hugues Ondaye. Adieu la 11^{ème} édition du Fespam! Rendez-vous en juillet 2025, pour la 12^{ème} édition.

Hervé EKIRONO

Chaque jeudi L'Horizon Africain sur le site internet: www.lhorizonafricain.com

Fécohand (Fédération congolaise de handball)

Tenue des championnats nationaux en séniors dames et messieurs

Débuté le samedi 22 juillet 2023, au Gymnase Nicole Oba du 6^{ème} arrondissement Talangai, à Brazzaville, en présence du représentant du ministre en charge des sports, Gim Clore Samba-Samba, assisté des membres du comité exécutif de la Fécohand (Fédération congolaise de handball) et de plusieurs autorités politico-administratives dans un gymnase à moitié vide, le championnat national de handball hommes et dames séniors, est en plein envol, avec des matches qui se jouent chaque jour, jusqu'au dimanche 30 juillet.

Au total, 16 équipes prennent part à la 52^{ème} édition du championnat national de handball hommes et dames séniors. Il y a six équipes chez les dames en championnat direct. Les dix équipes des hommes sont divisés en deux poules. Ainsi, pendant 9 jours, ces équipes s'affrontent et les deux premières de chaque version seront qualifiées pour les compétitions continentales, à savoir la Coupe d'Afrique des clubs champions et la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe. A la première journée du championnat national, six rencontres se sont jouées. En séniors hommes, on a noté la victoire de Caïman

sur Diables-Noirs (51-33). B.m.c a eu raison de Nha sport (34-28). Avenir du rail est passé pieds joints devant La Tsongolaise (31-21). Muni sport de Pointe-Noire a succombé face à Inter-club (24-37). Chez les dames, la D.g.s.p a battu Grain de sel (37-24). L'As Otohô a surclassé le Handball Kali (60-28). Le clou de la journée était le match d'ouverture opposant le Cara à l'Etoile du Congo, qui s'est soldé par la victoire de Cara (27-25). Signalons que toutes les six en séniors dames sont de Brazzaville. Et dans les dix équipes de séniors hommes, deux seulement sont venues de l'intérieur du pays, notamment de

52^e édition du championnat national de handball.Photo des équipes participantes à la 52^e édition du championnat national de handball.

Pointe-Noire. La compétition, qui se tient en l'absence du président de la Fécohand, Yann Ayesa-Ndinga, en mission en Europe, se poursuit et prendra fin le dimanche 30 juillet 2023.

Luze Ernest BAKALA

Equipe Saint-Michel de Ouenzé section volleyball

Juste-Désiré Mondélé a félicité ses joueurs, pour leur performance en ligue

Le président général du club multidisciplinaire Saint-Michel de Ouenzé, le ministre délégué Juste Désiré Mondélé, a félicité, dimanche 23 juillet 2023, les joueurs de volleyball de son équipe, pour leur performance au championnat départemental de Brazzaville. A peine créée, il y a six mois, la section volleyball de Saint-Michel de Ouenzé est sortie troisième en catégorie junior, alors que c'était pour la première fois de participer à une telle compétition.

La rencontre a eu lieu à l'I.n.j.s (Institut national de la jeunesse des sports) ou s'entraîne Saint-Michel de Ouenzé section volleyball accompagné du partenaire dudit club la banque chinoise pour les galvanisés. Au cours de cette visite le président général de Saint Michel de Ouenzé Juste Désiré Moundélé a reçu des mains du capitaine le trophée de fair-play et le diplôme d'honneur pour sa première participation au championnat départemental de volleyball de Brazzaville ou son équipe a été classée troisième. Le capitaine cette équipe a promis faire mieux au championnat national. «Nous remercions le président général et la banque chinoises qui nous a soutenu au cours de notre première participation qui a

été un premier coup d'essai et coup de mettre si j'ose le dire car sortie troisième au classement général. Voici monsieur le président nos efforts fournis cette première saison et nous vous promettons d'assurer au championnat national», a-t-il dit.

Réceptionnant le fruit de ses protégés Juste-Désiré Moundélé a eu des mots justes pour galvaniser en les a exhorter de faire plus au championnat national et jouera sa partition «je vous encourage pour les résultats de cette première participation au championnat départemental qui a été un premier coup d'essai pour un coup de maître si j'ose le dire car vous avez été formidable et ceci doit continuer au championnat national faites-vous plaisir



Photo de famille de Saint Michel de Ouenzé volleyball avec son président général.

nous serons à vos côtés avec notre partenaire la B.s.c.a au championnat national afin que vous rééditez l'exploit si non faire mieux à Nkayi. Ayez l'esprit Saint-Michel en vous», a-t-il indiqué. Profitant de l'occasion le président général du club à remercier le partenaire la banque chinoise en remettant aux responsables de cette structure des diplômes d'honneur et de reconnaissance.

De son côté la banque chinoise représenté par Mme Aurore Olandzobo partenaire dudit club rassure de la dis-

ponibilité à l'accomplissement du projet Saint Michel. «C'est avec un grand honneur que j'accepte ce diplôme au nom de la direction générale de la B.s.c.a Congo et nous espérons partager ce succès avec le club que nous encourageons et nous accompagnons aujourd'hui et pour des belles années encore», a-t-il rassuré. Rendez-vous pris lors du championnat national prévu du 1^{er} au 6 août prochain dans la ville sucrière Nkayi.

L. E. BAKALA

Ligue départementale de volleyball de Brazzaville

Clôture des championnats et remise de récompenses aux meilleurs joueurs

La Ligue départementale de volleyball de Brazzaville, dirigée par Simon Massamouna, a procédé, dimanche 16 juillet 2023, au Gymnase Henri Elendé, à la clôture de ses championnats départementaux, dans toutes les catégories et les deux versions. C'était en présence de Chaptelain Ngouama, représentant du directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, Jean-Claude Mopita, président de la Fécohand (Fédération congolaise de volleyball), des présidents des ligues sœurs et des clubs, des invités et des férus du volleyball.



Inter-club, champion séniors hommes.

Trois rencontres ont été jouées au cours de la journée de clôture des championnats départementaux de volleyball de Brazzaville, avant que le public venu nombreux n'assiste à la cérémonie de clôture.

Dans la première rencontre, Inter-club a battu l'As Kinda Odzohô (2 sets à 0) en juniors dames. Puis, le Volleyball club Renaissance s'est affronté à l'As Kinda Odzohô qu'il a dominé par 3 sets à 0.

Enfin, le derby considéré comme une finale s'est joué entre l'Inter-club et la D.g.s.p, en séniors messieurs. Il a tourné à l'avantage de la D.g.s.p. Bien que battu, l'Inter-club a été sacré champion en de son nombre de points.

Au total, 252 joueurs venus de 23 clubs ont joué 93 matches, pendant 3 mois, au cours de ces championnats départementaux. Les équipes suivantes se sont distinguées: Inter-club en séniors hommes, juniors et cadets dans les deux versions; la D.g.s.p en séniors dames; le Volleyball club Renaissance en cadets et minimes filles; le Centre J.c.m en minimes garçons. Des trophées et des médailles ont été remis aux premières équipes.

A la fin de ces championnats départementaux, le président de la ligue, Simon Massamouna, s'est réjoui du bon déroulement de la compétition. Il a demandé aux équipes qui vont représenter son département aux championnats nationaux de se mettre au travail, pour décrocher les premiers rangs. Rappelons que les championnats nationaux vont se dérouler du 1^{er} au 6 août prochain, dans la ville sucrière de Nkayi, pour les catégories cadettes et juniors, dans les deux versions, et du 7 au 12 août dans la ville océane de Pointe-Noire, pour la catégorie séniors, dans les deux versions.

Le premier vice-président de la Fécohand, Jean-Marie Opébé, a rassuré les équipes participant aux championnats nationaux du bon déroulement des préparatifs des championnats nationaux, notamment le déplacement des équipes, leur prise en charge et leur hébergement.

Luze Ernest BAKALA

Classement général des championnats départementaux de volleyball de Brazzaville

- Minimes garçons:

1^{er} V.c J.c.m; 2^e V.c Renaissance; 3^e As Kinda Odzohô.

- Minimes filles:

1^{er} V.c Renaissance; 2^e As Kinda Odzohô.

- Cadets garçons:

1^{er} V.c Renaissance; 2^e V.c J.c.m; 3^e Inter-club; 4^e As Kinda Odzohô; 5^e D.g.s.p.

- Cadets filles:

1^{er} Inter-club; 2^e V.c Renaissance; 3^e D.g.s.p.

- Juniors hommes:

1^{er} Inter-club; 2^e D.g.p.s; 3^e V.c Smo; 4^e V.c Renaissance; 5^e V.c J.c.m.- Juniors dames: 1^{er} Inter-club; 2^e V.c Renaissance.

- Séniors hommes:

1^{er} Inter-club; 2^e D.g.s.p; 3^e V.c Renaissance; As Kinda Odzohô; 5^e V.b.c Espoir.

- Séniors dames:

1^{er} D.g.s.p; 2^e Inter-club; 3^e As Kinda Odzohô.